

Demande d'utilisation OFROU - application métier : Monitoring du trafic (VMON)

Demande : <input type="radio"/> NOUVELLE <input type="radio"/> MUTATION <input type="radio"/> SUPPRESSION	
<input type="radio"/> Madame <input type="radio"/> Monsieur	
Nom :	Prénom :
Organisation/ Office :	Division :
Adresse professionnelle :	NPA, localité :
Courriel :	
Demande d'accès : <input type="radio"/> PRODUCTION <input type="radio"/> RÉCEPTION	
Accès à l'application VMON:	
<input type="radio"/> Utilisateur Lecture des données	
<input type="radio"/> Opérateur VMON Réparer, insérer, modifier, effacer, réglages système. Lecture de toutes les données.	
<input type="radio"/> Opérateur Gestion des centres de comptage Insérer, modifier, effacer les données de mesure. Lectures de toutes les données.	
<input type="radio"/> Opérateur Comptage du trafic Insérer, modifier, effacer les données de mesure. Lecture de toutes les données.	
<input type="radio"/> Data Manager Fonctions d'importations et d'exportations	
Date : _____	Signature : Requérant/e _____
	Signature : Responsable d'application VMON _____
Directives en matière d'approbation :	
Étape 1, Requérant/e	Remplir la demande d'utilisation et l'envoyer par courriel au Helpdesk OFROU (helpdesk@astra.admin.ch)
Étape 2, Helpdesk OFROU	Envoi au resp. d'application pour approbation de la demande d'utilisation par le système GEVER
Délai de traitement :	La durée de saisie d'un nouvel utilisateur est d'environ 10 jours. Dans le cas de données manquantes (par ex. signatures), le délai de traitement se prolonge.
Conditions générales de l'application utilisateur OFROU En signant cette application, le candidat confirme qu'il a lu et accepté les conditions suivantes.	
Une adresse électronique et un mot de passe sont nécessaires pour accéder à l'application mentionnée dans la rubrique. Le mot de passe est personnel et ne doit pas être divulgué à des tiers. L'accès à l'application est limité à un usage professionnel.	
Les données stockées dans l'application nécessitent le consentement de l'OFROU pour une utilisation autre que celle convenue. Afin de détecter et de sanctionner les abus, l'accès aux données est stocké en utilisant un mot de passe, une protection en lecture et en écriture.	
En cas de démission du candidat de la fonction nécessitant l'accès à la candidature, l'OFROU doit en être immédiatement informé, en indiquant l'adresse électronique utilisée pour accéder à la candidature.	
Le demandeur confirme qu'il dispose des droits nécessaires sur les données/informations qu'il a chargées dans la demande. Avec le téléchargement, tous les droits nécessaires au fonctionnement de l'application spécialisée sont transférés à la Confédération suisse. Les actions en responsabilité contre la Confédération suisse pour des dommages matériels ou immatériels résultant de l'accès à l'application ou de l'utilisation ou de la non-utilisation de l'application et des données qu'elle contient, d'une mauvaise utilisation de la connexion ou de défaillances techniques sont exclues dans la mesure où la loi le permet.	